

# SOIREE-DEBAT DE SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN

L'AFPS-Amiens a été créée à la rentrée 2010. Il n'y avait jusque-là plus d'association de solidarité avec le peuple palestinien à Amiens depuis plusieurs années.

Afin de contribuer au financement de la campagne « un bateau français pour Gaza » (voir au dos), l'AFPS-Amiens organise une soirée-débat :

**JEUDI 12 MAI 2011 à partir de 18h**  
**dans la salle des fêtes de Longueau**  
(derrière la Mairie, place Louis Prot)

Débat de 18h à 20h :

« *Gaza prison à ciel ouvert jusqu'à quand ?* »,  
en présence de **M. Safwat IBRAGHIT**, conseiller de la Mission diplomatique de Palestine en France, ainsi que de **M. Issa WACHILL**, conseiller de la Mission permanente d'observation de Palestine à l'Unesco.

20h à 22h : repas (*prière de réserver avant le 9 mai*).

A partir de 22h : soirée musicale.

## C'EST QUOI L'AFPS ?

*L'AFPS a pour objet de développer l'amitié et la solidarité entre le peuple français et le peuple palestinien et d'œuvrer pour l'établissement d'une paix juste et durable au Proche-Orient fondée sur la reconnaissance des droits nationaux du peuple palestinien, sur la base du droit international.*

**Vous pouvez y adhérer** pour soutenir notre action et agir ensemble pour les droits inaliénables du peuple palestinien.

**N'hésitez pas à nous contacter : 06.64.21.06.59.**



## PRIX DU REPAS

(*sur réservation, avant le 9 mai au 06.64.21.06.59*) :

12€ (normal)

10€ (chômeurs)

10€ (étudiants)

8€ (scolaires)

6€ (enfants)

**Adhésions et dons seront bien entendu aussi bienvenus.**

**Soirée-débat AFPS de solidarité avec le peuple palestinien jeudi 12 mai à Longueau (salle des fêtes) :  
VENEZ NOMBREUX !**



# COLLECTE POUR AFFRETER UN BATEAU FRANÇAIS POUR GAZA

60 ASSOCIATIONS ET PARTIS POLITIQUES, AVEC LE SOUTIEN D'ELUS ET DE PERSONNALITES PUBLIQUES, ENVERRONT UN BATEAU FRANÇAIS AU PRINTEMPS 2011 AUX COTÉS DE BATEAUX D'UNE VINGTAINNE DE PAYS.

**EN NOUS ENGAGEANT DANS CETTE VOIE PACIFIQUE, NOUS VOULONS AUJOURD'HUI :**

- > Dénoncer et briser le siège israélien de Gaza
- > Promouvoir et faire respecter les droits du peuple palestinien au regard du droit international
- > Répondre à la crise humanitaire que subissent un million et demi de Palestiniens à Gaza

**UN BATEAU POUR GAZA : UN ACTE CITOYEN !**

- > Parce que nous refusons de voir un million et demi de personnes vivre depuis des années sous blocus
- > Parce que la première flottille de la liberté a montré à quel point l'action citoyenne peut aider à rompre le mur de l'indifférence.
- > Parce que nous n'acceptons pas que nos Etats se contentent de paroles jamais suivies d'actes
- > Parce que nos représentants politiques peuvent et doivent imposer la levée de ce blocus inhumain.

## LA BANDE DE GAZA EN CHIFFRES

**Superficie : 360 km<sup>2</sup>**

**Population : 1.500.000 habitants**

A titre de comparaison, Amiens-métropole a une superficie de 312 km<sup>2</sup> et la région Picardie compte 1.886.000 habitants : c'est donc une population équivalente à celle de la Picardie assiégée... sur une superficie équivalente à celle d'Amiens-métropole !

**Revenu par habitant : moins de 2 euros par jour**

**80% des familles sont dépendantes de l'aide alimentaire internationale**

*Pour briser le siège illégal de la bande de Gaza, au nom du droit et de la justice :*

**UN BATEAU  
FRANÇAIS  
POUR GAZA**



*Pour faire un don vous pouvez envoyer par courrier un chèque libellé à l'ordre de « MRAP – un bateau pour Gaza » à l'adresse suivante :*

**MRAP  
43 boulevard Magenta  
75010 PARIS**

**COLLECTE « UN BATEAU POUR GAZA »**

**Vous aussi participez : faites un don !**